

Jacques
Arnold

**PARCOURS ANIMALIER,
Escapades zootechniques,
Cheminement cuniculicole.**

*Préface d'Hubert de ROCHAMBEAU
Premier avant-propos Gilbert CORNET
Second avant-propos Samuel BOUCHER*

A mes petits enfants,

Louis-Augustin, Anne-Victoria et Adrien

avec ma profonde affection.

Préface

Cet ouvrage rassemble la plus grande partie des articles écrits par Jacques ARNOLD entre 1955 et 2005. Au cours de ce demi-siècle, l'utilisation du lapin pour la production de viande a profondément évolué. Le lapin a quitté les clapiers de nos grand-mères pour peupler des élevages modernes et performants. L'amélioration génétique a joué un rôle important dans cette mutation au côté d'autres disciplines comme la physiologie de la reproduction, la nutrition ou la pathologie. Ces articles témoignent du rôle joué par Jacques ARNOLD pendant cette période.

Le lapin constitue presque l'objet unique des articles. Même si Jacques ARNOLD connaît très bien la génétique de la race bovine Normande ou celle du Trotteur Français et du Pur Sang Anglais, il s'est concentré sur le lapin. Le sujet principal est le lapin dans un contexte de sélection raciale. Ces articles traitent donc tout d'abord du reproducteur, de sa gestion et de sa sélection, thèmes généraux inter espèces.

Les races de lapin font l'objet de nombreux articles. Définitions des races mais aussi histoire. Jacques ARNOLD a connu de nombreux éleveurs à l'origine des races françaises et son témoignage est une contribution significative à l'histoire des races.

La sélection des races s'appuie sur un standard et Jacques ARNOLD a apporté une contribution inestimable à la définition et à l'évolution des standards des races de lapins français et européens. Le standard décrit l'objectif de sélection d'une race et il constitue donc la « bible » du sélectionneur. La sélection des races est mise en pratique lors des expositions, lieu unique d'analyse de la variabilité génétique présente dans une population et de son évolution. Jacques ARNOLD consacre de nombreux articles à ces expositions, articles qui témoignent de la grande expérience qu'il possède et du prestige qu'il a acquis comme juge cunicole.

Un aspect important du standard est bien sûr la coloration de la toison. Au travers de ses articles et de la thèse qu'il a consacrés à ce sujet, Jacques ARNOLD apparaît comme l'un des meilleurs connaisseurs mondiaux de la coloration du pelage du lapin. La notion de patron qu'il a développé est très utile dans la pratique courante de la sélection; elle permet de dépasser les querelles stériles sur les séries alléliques. L'analyse du génome du lapin avec les méthodes de la génétique moléculaire fournira probablement des résultats qui balayeront ces querelles et qui rendront encore plus opérationnelles la notion de patron de coloration.

Les races de lapins sont des entités vivantes qui évoluent sous l'action de l'homme et de l'environnement. Certaines races ont disparu, d'autres sont menacées. Jacques ARNOLD a été l'un des membres fondateurs du Conservatoire National des Animaux de Basse-Cour. Son action dans ce domaine s'est inscrite dans la dynamique de la Société d'Ethnozootechnie dont il est un membre actif.

Jacques ARNOLD est tout d'abord un savant de part l'importance des connaissances qu'il a acquises sur le lapin, la coloration de son pelage et ses races. Cet aspect a été couronné par la soutenance d'une thèse sur les patrons de coloration, thèse d'Etat soutenue en 1986 à l'Université Paris XI. Cet aspect a été aussi reconnu par l'Académie d'Agriculture qui l'a accueilli en son sein comme membre correspondant. Jacques ARNOLD est ensuite un amateur, c'est-à-dire une personne qui s'adonne à des travaux de recherches, pour son agrément, sans en faire profession. Enfin Jacques ARNOLD est un homme d'action; il a mis ses connaissances à la disposition des éleveurs de la Fédération Française de Cuniculture et des fédérations de nombreux pays européens. Plus attiré par la recherche que par le pouvoir, il a toujours préféré les fonctions de Conseiller Technique à celle de président. Cet ouvrage permettra aux éleveurs de lapins, et notamment aux plus jeunes de continuer à bénéficier de l'enseignement de Jacques ARNOLD.

Hubert de ROCHAMBEAU
Directeur de Recherches
Département de Génétique Animale
Institut National de la Recherche Agronomique

Premier avant-propos

Quand Jacques Arnold m'a demandé de l'aider à rassembler tout ce qu'il avait écrit au cours de sa longue carrière de scientifique et d'éleveur, j'en fus enchanté.

Toute sa vie, Jacques a participé à la sauvegarde de races souvent en péril. Il ne me serait jamais venu à l'esprit de ne pas participer à sauvegarder le travail de sa vie.

On ne refuse pas à un ami de l'aider à écrire son testament, car c'est vraiment un véritable testament dont il s'agit, d'une grande leçon d'élevage, qui peut rester ainsi à la disposition des nouvelles générations d'éleveurs.

Gilbert CORNET
Co-auteur de l'étude bibliographique
sur les animaux de basse-cour.

Second avant-propos

1945 – 2005.

Soixante ans d'une vie active que Jacques ARNOLD a consacrée au lapin de race.

Il aurait été dommage de ne pas synthétiser ce qu'il a pris le temps de coucher sur le papier durant toutes ces années. Jacques ARNOLD sait tout de ce milieu du petit élevage. C'est un puits de savoir. Il connaît aussi bien les hommes qui le composent que les lapins qui lui donnent son existence. Par ces quelques feuillets, bien incapables de relater l'immensité de ce savoir, il permet aux jeunes générations de continuer à bénéficier de son intéressante réflexion sur la cuniculture qu'il a animée et parcourue dans toute l'Europe.

Jacques, je l'admire sans qu'il ne me connaisse.

En effet, qui ne connaît pas Jacques Arnold dans les années 80 ? Président de la commission des standards de la FFC (Fédération Française de Cuniculture) qu'il a créée, Président délégué, auteur de très nombreux articles de fond sur les races de lapins, il impressionne et inspire le respect. Aussi, alors que j'ai seize ans, je prends mon courage à deux mains et je lui fais un courrier pour lui demander comment il faut faire pour devenir juge cunicole. Depuis cette première lettre, nos relations épistolaires n'ont plus cessé. Jacques ARNOLD, mon Maître en cuniculture, est peu à peu devenu mon ami.

Jacques a été un éleveur reconnu de lapins de race, notamment de rex, qu'il a sélectionnés de 1945 à 1975. Il a pour cela été récompensé en France et en Belgique. Il est commandeur du Mérite Agricole et chevalier de la Légion d'Honneur. Le docteur Jacques Arnold a été membre des conseils d'administration de l'ITAVI (Institut Technique de l'Aviculture), de la société d'Ethnozootechnie, de l'ASFC (Association Scientifique Française de Cuniculture), Président d'honneur de la FFC, de la FNJ (Fédération Nationale des Juges d'animaux de basse-cour). . Membre du Syndicat des rédacteurs techniques de la presse agricole. Il est aussi juge international depuis 1961. Il a soutenu en 1986 une thèse de doctorat d'Etat à l'Université Paris XI – chose peu commune - sur le lapin de race. Je me rappelle du jour où il m'a remis un exemplaire de son ouvrage, dans les jardins du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Mais Jacques est aussi un correspondant éminent de l'Académie d'Agriculture qui a su par deux fois organiser une séance plénière sur le lapin. Il a été membre de la Commission du Conservatoire National des Races d'Animaux de Basse-cour du Ministère de l'Agriculture, membre du Comité interprofessionnel des produits de basse-cour du même Ministère et membre fondateur du SNEALC (comité technique du Syndicat national d'Elevage du lapin de chair). Mais citer la carrière parallèle de ce pharmacien d'industrie féru de jazz serait obligatoirement oublier une partie de son œuvre tant il a été prolifique.

Aussi, voudrais-je saluer l'initiative de l'ami, du Maître avec qui nous avons parcouru des kilomètres à la recherche du lapin parfait, avec qui nous avons réétudié la génétique de la coloration du lapin et qui a su m'apprendre tant de choses lors de nos échanges, de nos rencontres, lors des jugements et des réunions des diverses commissions auxquelles nous avons travaillé.

Merci Jacques d'offrir ce livre souvenir à tous ceux qui suivront vos traces.

Dr Samuel BOUCHER, vétérinaire, Président de l'AVCF (*)
Président délégué de la FFC, juge cunicole et caviacole officiel

(*) AVCF : Association des Vétérinaires Cunicoles de France

Introduction

Depuis ma prime jeunesse, j'ai été initié par mon père, le Docteur René ARNOLD à l'observation permanente des animaux. Il s'agissait aussi bien d'oiseaux de basses-cours (volailles naines, pigeons...) que de chiens beaucerons. Tout ce petit monde se reproduisait régulièrement et attirait tous mes regards de par sa diversité. Au début des années quarante du siècle passé j'abordais de la même façon les lapins dont la viande était largement appréciée en « période maigre », ce qui me conduisit tout normalement à utiliser certaines races pour poursuivre les investigations phénotypiques correspondantes.

Après le Russe et le Bouscat j'aboutis au lapin Rex, dont je poursuivis l'élevage pendant plus de 30 ans exposant avantageusement en Province et à Paris au Concours Agricole ainsi qu'à l'étranger pour en obtenir de nombreux grands prix.

Mon attention était vite attirée par toutes les générations obtenues et les filiations qu'elles entraînaient. Le cycle de reproduction rapide de l'espèce provoquait une prodigieuse descendance qui ne me laissait pas indifférent.

La fréquentation d'éleveurs éclairés, complétée par celle du grand généticien Robert LIENHART m'entraîna profondément et toujours davantage dans les méandres de la biologie animale. Ma mère, Andrée ARNOLD, qui avait en Normandie un troupeau de vaches Normandes m'impliqua dans son étude généalogique ; celle-ci correspondant au début de l'insémination artificielle. Durant plus de 30 ans, je l'ai assistée constamment dans sa sélection bovine avec en complément quelques juments de sang ou de demi-sang (trotteurs) qui renforcèrent cet enseignement reproductif.

Le parcours de l'Europe cuniculicole avec mon ami allemand le Docteur KISSNER me permit d'étendre mes connaissances sur les races et leur évolution continentale comprenant les pays de l'Est où le régime totalitaire n'excluait pas les lapins de races. Cela me conduisit à prendre contact avec les grands spécialistes que furent Fritz SCHAEDTLER et Frederich JOPPICH ; plus tardivement je rencontrai John SANDFORD qui m'aiguilla vers le monde anglo-saxon de l'élevage. Tous ces hommes de grande envergure m'ont amené durant plusieurs décennies à comprendre ce qu'était une race animale, son évolution dans le temps et enfin ce que signifiait « la sélection des patries ».

Parallèlement à cette vie de praticien accomplie, j'ai écrit durant un demi-siècle sur l'élevage, assisté par de nombreux chercheurs du C.N.R.S., de l'I.N.R.A.,...

Les principaux exposés repartis durant toute cette période ont été consignés dans diverses publications que j'ai regroupées ci-après dans cet ouvrage. Je les ai classées par thème singulier tout en respectant aussi faire que ce peut leur chronologie, celle-ci souffrant éventuellement des exceptions.

Six chapitres plus ou moins importants en constituent l'ossature. La plus grande partie s'adresse à la cuniculture alors que les titres et le contenu de beaucoup d'entre eux s'appliquent à toutes les espèces d'animaux domestiques.

Ce travail de fin de vie n'aurait pu être réalisé sans l'appui de personnes qui m'ont aidé énormément pour sa réalisation. Je veux citer ici notamment Gilbert CORNET, le créateur du Grand National du Trot et coauteur d'une bibliographie sur tous les animaux de basse-cour ; le Docteur Vétérinaire Samuel BOUCHER qui s'est occupé de l'édition du livre sans oublier Sabrina MAHE qui m'a constamment assisté avec une grande assiduité. Je les remercie tous trois intensément et avec émotion.

Puisse ces écrits rassemblés avoir encore une influence vulgarisatrice déterminante dans l'avenir.

Jacques ARNOLD

Chapitre 1

L'histoire du lapin

Historique de l'élevage du lapin

Compte rendu de l'Académie d'agriculture de France

N° 80 pages 3 à 12, Séance du 27 avril 1994

RESUME

L'auteur rappelle le polymorphisme génétique du lapin et sa capacité d'adaptation à des modes d'existence variés, résume ses principales caractéristiques zoologiques et signale quelques particularités physiologiques qui en découlent. L'apport de techniques nouvelles et l'étude des mitochondries ont complété les examens archéologiques classiques et ont permis de préciser la phylogénie de l'espèce et de mieux situer sa localisation primitive. Un suivi des peuplements de l'antiquité à nos jours donne l'occasion de cerner l'évolution qui va des garennes ancestrales au clapier domestique. Ce rappel historique mène à des considérations sur la domestication de l'espèce. L'Europe, de tous temps, a joué un rôle essentiel dans la diffusion du lapin et cet élevage à d'autres fins que la production de la viande y garde une place très particulière.

Mots clés : lapin, animal sauvage, domestication, élevage, race, histoire.

INTRODUCTION

Plus de quarante années d'investigations ininterrompues nous ont permis de suivre le lapin et son élevage à travers les âges. La contribution que nous souhaitons apporter ici s'insère dans le cadre des études ethno-zootechniques qui leur ont été consacrées au cours des dernières années, dont les plus importantes émanent de J. **Rougeot** (26) en France et de J. **Stanford** (29) en Angleterre

Tout d'abord, il n'est pas inutile de rappeler les principales caractéristiques du lapin. Ce petit animal casanier, sociable, facile à manipuler et à modifier, présente une grande diversité d'expressions phénotypiques relatives au type, à la taille, à la structure et à la pigmentation des phanères, qui correspond à un polymorphisme génétique important.

L'espèce est prolifique, capable de satisfaire à des besoins alimentaires urgents moyennant des installations simples et peu coûteuses, voire sommaires. Sa viande est riche en protéines, assez pauvre en lipides et d'un niveau énergétique modéré. Elle constitue un apport intéressant en conditions autarciques. Son comportement pacifique, sa familiarité sont des atouts attractifs qui vont jusqu'à en faire un animal de compagnie apprécié. A toutes les époques, le lapin a donné lieu à des représentations symboliques qui ont suscité aussi bien des allégories pleines de charme que des tabous repoussants (12).

2 RAPPELS ZOOLOGIQUES

Le lapin dont le nom spécifique est *Oryctolagus cuniculus* Linné 1758, appartient, à l'intérieur des mammifères placentaires, à l'ordre des Lagomorphes, Gidley 1912, qui se différencie de l'ordre des Rongeurs par quelques particularités anatomiques : mouvement latéral des mâchoires, deux paires d'incisives au maxillaire supérieur, nombre de doigts différents, l'absence de canines avec diastème prolongé étant commune aux deux ordres.

Le genre *Oryctolagus*, Lilljeborg 1874, s'insère dans la famille des Leporidae, Gray 1821, par l'intermédiaire de la sous famille des Leporinae, Trouessard 1880, qui englobe également les genres *Sylvilagus* (lapins américains à queue courte) et *Lepus* (lièvres typiques).

Signalons aussi quelques particularités anatomiques. La tête du lapin est moyennement longue, les os nasaux étant plus longs à l'arrière qu'à l'avant. Le palais osseux est court alors que l'arc jugal est développé. Les lèvres mobiles et préhensiles sont fendues à leur partie supérieure (*phyltrum*). Les vibrisses (longs poils tactiles) se détachent au niveau des narines. Situés latéralement sur les cotés de la tête, les yeux des lapins de garenne ont un iris brunâtre alors qu'il est jaunâtre chez le lièvre.

Végétarien très polyphage (herbes, graines, racines), le lapin a un tube digestif très développé (quatre à cinq mètres). Le phénomène de caecotrophie consiste, après ingestion à leur sortie de l'anus de boulettes molles agglutinées par le lapin, à un second passage de ces matières humides et de composition spéciale à travers le tube digestif (15).

Ajoutons que :

Les muscles striés sont blancs chez le lapin alors qu'ils sont rouges chez le lièvre.

Le nombre de chromosomes (2n) est de quarante quatre chez le lapin et quarante huit chez le lièvre.

La gestation après ovulation provoquée, dure quarante jours chez le lièvre alors qu'elle est de trente deux jours chez le lapin.

Les lapereaux naissent glabres, les paupières closes et inertes, alors que les levrauts naissent velus, les yeux ouverts et se déplacent aussitôt.

PERIODE ORIGINELLE

L'origine ibérique défendue par **Zeuner** (34) semble aujourd'hui se confirmer avec l'apport des études réalisées à partir de l'ADN mitochondrial, tant sur les fossiles que sur les animaux contemporains. Il s'agit d'un marqueur génétique désormais très utilisé pour l'établissement des phylogénies.

Les travaux sur l'ADNmt du lapin ont commencé au milieu des années quatre vingt sur des sujets en provenance de l'île de Zembra (Tunisie) et des lapins de race Fauve de Bourgogne. Ces recherches ont été menées par une équipe franco-tunisienne de biologistes (**Ennaffa H., Monnerot M., El gaaied A., et Monoulou J.C.**) (22). Il en ressort que deux lignées d'ADNmt ont pu être mises en évidence : l'une dite A, en provenance d'un site d'Andalousie (Las Lomas) et l'autre B, relevée dans d'autres régions d'Espagne ainsi qu'en France notamment. Des sous groupes ont été aussi identifiés, en particulier au sein du groupe B, lesquels caractérisent un certain nombre de sites archéologiques et que l'on trouve dans les lapins domestiques actuels. De ces investigations qui se poursuivent et qui apportent un complément très bénéfique aux examens morphologiques pratiqués jusqu'ici, il se dégage une conception de l'évolution de l'espèce Lapin qui peut se résumer ainsi : à partir du pléistocène moyen jusqu'à l'Antiquité, les lapins n'auraient occupé que l'Espagne et une étroite bande du sud de la France, sous des conditions climatiques variées. Il a même été question de « foyers relictuels », c'est-à-dire de zones privilégiées, n'interrompant pas le cycle vital de l'espèce et évitant ainsi la discontinuité entre les sous espèces.

Les plus anciens restes d'*Oryctolagus cuniculus* examinés par E. **Donnard** (11) datent de Mindel pour le gisement de Montoussé (Hautes Pyrénées) et de l'interglaciaire Mindel-Riss pour le gisement de Lunel Viel (Hérault).

Il y a aussi lieu d'ajouter aux apports de la biologie moléculaire que l'île de Zembra, à plusieurs reprises inspectée par JD **Vigne** (32), a montré une appartenance au groupe B de l'ADNmt examiné (fossiles et sujets vivants), ce qui a quelque peu relégué le rôle des Phéniciens dans l'introduction du lapin sur cette île. Reste cependant, à propos de ce peuple navigant, l'étymologie du mot Espagne rattaché au Daman (*Hyrax siriacus*), petit mammifère dispersé jadis en Syrie, Palestine,... et plus connu sous le nom de Saphan ou shephan en hébreu, le tout conduisant à Hisphania, Espagne, le « pays des damans » (i shephan in) devenu pays des lapins.

PERIODE ANTIQUE

Un examen rapide des relations déjà publiées à ce propos (23, 26,29) nous apprend que la Grèce archaïque et classique n'aurait pas connu le lapin. En effet, les grands auteurs tels **Xénophon, Aristote** n'en parlent pas. Par contre, **Polybe** (210-122 av. J.C.), historien de la conquête romaine, l'énumère parmi les animaux rencontrés en Corse, l'appelant kouniklos et le distinguant du lièvre. Cependant, J.D. **Vigne** (31) qui a consacré récemment une importante étude archéozoologique à la Corse, pense qu'à cette époque, il ne s'agissait pas du lapin (*O. cuniculus*) absent des gisements, mais d'une espèce aujourd'hui disparue, le lapin-rat, *Prolagus Sardus*, répandu alors en Corse et en Sardaigne et appartenant à la famille des Ochotonidés.

Différents auteurs romains, à l'époque de **César**, ont signalé que les légions impériales ont trouvé abondamment du lapin en Espagne. **Catulle** (86-40 av. J.C.) appelle ainsi ce pays Cuniculosa, tant il abonde en lapins. **Strabon** (63 av. J.C. – 29 ap. J.C.) évoque la province espagnole de la Bétique (Andalousie) où la propagation du lapin est un véritable fléau. **Varron** (116-26 ap. J.C.), polygraphe latin, décrit l'espèce dans le troisième livre de son traité d'agriculture, recommandant son élevage dans des **leporaria**, ancêtres des garennes du Moyen Age ; enclos plus ou moins clôturés et peuplés d'autres animaux recherchés pour leur viande.

Les agencements qu'il décrit paraissent variés et comprennent des lieux d'engraissement isolés. S'agissait-il de cages ? Quoiqu'il en soit, ces leporaria semblent constituer un embryon d'élevages organisés. **Plin l'ancien** (23-79 ap. J.C.) (24), dans le livre huit de son encyclopédie, nous entretient des dégâts causés par les lapins dans les îles Baléares et décrit les « laurices », fœtus ou lapereaux nouveaux nés, consommés entiers sans être

vidés par les Ibères, puis par les Romains. Les moines au Moyen Age reprirent la tradition même durant le même, car les laurices étaient considérés par eux comme des mets aquatiques.

PERIODE MEDIEVALE JUSQU'AU DIX SEPTIEME SIECLE

En dehors des monastères, le maintien et la gestion d'animaux destinés à être chassés ou à constituer des réserves deviennent une préoccupation importante. Des espaces plus ou moins étendus, progressivement clos, sont aménagés à l'intérieur de territoires délimités par les droits de propriété ; ils prennent les relais des leporaria.

Il se constitue ainsi des concentrations d'animaux aux caractéristiques relativement bien définies à partir desquelles le lapin va se diffuser plus largement. Ces espaces protégés et réglementés furent appelés garennes à lapin, également parcs à gibier. Des traités de vénerie ou des ouvrages agronomiques ont décrit leurs différents aspects.

Au seizième siècle, Ch. **Estienne** et Olivier **de Serres** (6, 20, 23) donnèrent des conseils sur la conception et la bonne marche de ces installations dans leurs traités d'agriculture. Fin du dix huitième siècle P.J.F. **Luneau de Boisjermain** (18), défendant vigoureusement le droit de garenne, encore appelé ban de garenne, s'étendit sur l'importance de son rôle économique. En 1986, E. **Zadora-Rio** (33) fit une excellente synthèse sur les parcs à gibier et sur les garennes à lapins. D'abord déclaré comme droit régalien à l'époque carolingienne, le droit de garenne appartient ensuite aux seigneurs qui gardaient pour eux des réserves à gibier.

A l'origine, elles furent constituées de bois, de taillis ou de bruyères où les lapins vivaient en liberté. Cette situation primitive se transforma peu à peu et aboutit au milieu du treizième siècle aux garennes dites closes. Ces endroits avaient une fonction économique, mais aussi une connotation de prestige pour les seigneurs, selon l'état de leur peuplement et la gestion des ressources. Elle côtoyaient les terres cultivées qui faisaient l'objet d'aménagements importants : assainissement, défrichements....

Inéluctablement, des conflits humains de proximité se faisaient jour à propos des dégâts causés par les animaux.

Après un certain nombre de mesures limitatives prises au cours des siècles, le droit de garenne fut supprimé le 4 août 1789. Selon **Luneau de Boisjermain**, les conséquences de cette mesure ne se firent pas attendre, car la destruction aussi anarchique que massive des animaux qui en résulta engendra une diminution importante de la consommation de viande à la campagne.

Ce qu'il convient de ne pas oublier, c'est que les apports ou retraits circonstanciés qui se produisaient sur l'ensemble des animaux ainsi parqués étaient l'expression d'une gestion plus ou moins rationnelle selon le savoir faire des exploitants. Comme l'a bien perçu **Zadora-Rio**, ces garennes ont été, pour les lapins, des réserves aménagées pour favoriser leur reproduction. Au cours de toute cette période, un brassage assez considérable de populations a laissé entrevoir la possibilité, dès ce moment, de domestication de l'espèce. Des auteurs du seizième siècle, tels **Agricola** et **Gesner**, ont signalé la présence de lapins diversement colorés, ce qui serait un indice de domestication.

A mon avis, il paraît encore tout à fait prématuré de parler de lapins domestiques au seizième ou dix septième siècle, même si certains comportements ponctuels peuvent le laisser supposer et, en particulier, en ce qui concerne les singularités de coloration. R. **Delort** (8) a, du reste, établi un net distinguo entre la domestication et l'apparition de lapins de coloration variée : noir, blanc, panaché, etc. Il s'agit là d'un témoignage du polymorphisme de l'espèce au niveau de la pigmentation.

Dans de nombreux tableaux, les peintres flamands ou vénitiens ont fait figurer des lapins de divers coloris, souvent tavelés ou à panachure plaquée.

La vogue des lapins argentés en Angleterre, soulignée par les écrits de **Markham** au dix septième siècle que souligne **Darwin** (7) ne prouve pas d'avantage leur domestication à cette époque.

L'élevage du lapin en Europe de l'Ouest, du onzième au dix septième siècle, reste caractérisé par la garenne peuplée d'animaux apprivoisés au mieux, mais non encore domestiqués.

DIX HUITIEME ET DIX NEUVIEME SIECLE

Dans la première partie du dix huitième siècle, les traités anglais d'agriculture et de jardinage incitent à élever partout du lapin, constamment considéré comme un apport alimentaire. C'est le cas pour **Mortimer** (1708) et **Bradley** (1724) (29). **Mortimer** fait en plus mention du lapin Angora sous le nom de « *white shock turky rabbit* ». Les qualités textiles de ce lapin, fort apprécié outre Manche, poussent les Britanniques à fermer leur frontière à l'exportation d'animaux vivants. Ce qui n'empêchera nullement en 1723, l'introduction à Bordeaux par des marins anglais de quelques sujets qui firent souche (27).

En France, au chapitre lapin du tome IX de l'Encyclopédie des Sciences (1765), la coloration corporelle du lapin de garenne est finement décrite. Il est fait aussi mention d'autres teintes de pelage telles que noir, blanc, panaché et évidemment argenté, encore appelé riche (10).

Le dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle de notre ancien confrère **Valmont-Bomare** (30), tome VII, paru en 1800, s'intéresse aussi au lapin. Il en est de même pour le cours d'agriculture de l'abbé **Rozier** (28), en 1809, qui signale également quelques variétés.

P. **Boitard** (5), dans son ouvrage sur le Jardin des Plantes, décrit, sous la rubrique « Clapier », déjà utilisée par Buffon, une dizaine de variétés de lapins.

Le guide de l'éducateur de lapins, écrit par **Mariot-Didieux** (19) au milieu du dix neuvième siècle, comporte dix huit chapitres. Le lapin Bélier à oreilles tombantes y est présenté aussi bien que le Nicard, ancêtre des lapins nains. Le Riche ou argenté et le Blanc de Chine (Russe ou Himalaya) (16). L'Angora retient spécialement l'attention de l'auteur. Il y est question de l'élevage de M. **Lard**, à Saint Innocent, berceau de l'élevage organisé de ce lapin en France. Cet ouvrage est certainement celui qui, à cette époque, traite de toutes les questions cynicoles complètement et avec concision.

Faut il encore rappeler que C. **Darwin** (7) a consacré tout le chapitre quatre de sa « Variation des animaux et des plantes » au lapin. Il comporte outre une description ostéologique illustrée, des remarques intéressantes sur le lapin Russe (Himalaya) et aussi sur l'Argenté.

C. **Cornevin** (6), dans son traité spécifique aux petits mammifères de la basse-cour, fournit une classification des populations plus élargie encore. Il en est de même pour les livres anglais de K.W. **Knight** (14) et de C. **Rayson** (25), le premier étant fort joliment illustré.

E. **Meslay** (21) clôt, en 1900, ces publications du dix neuvième siècle sur le lapin. Ce livre de très grande qualité expose toutes les données connues à cette époque sur l'espèce. Vingt races et variétés y sont décrites. L'auteur en donne les noms et les origines ainsi que l'ensemble des caractères morphologiques : type, pelage, répartition pigmentaire entre autres. Le choix des géniteurs, la reproduction proprement dite, la nourriture, le logement, les maladies, et ce que l'on nomme le toilettage, sont commentés. Il propose même une échelle des points d'appréciation. La bibliographie est internationale et extrêmement fouillée. C'est une œuvre considérable qui fait encore aujourd'hui l'admiration des experts de tous les pays et qui n'a pas été surpassée.

A la fin du dix neuvième siècle, l'élevage du lapin est entré dans une phase de domestication avancée, tant au niveau des clapiers fermiers qui se développent qu'au sein des implantations de clapiers familiaux qui se multiplient aux abords et même à l'intérieur des villes où la sélection raciale prend corps. Un nombre particulièrement important de ces élevages était installé dans les cités minières du Nord et de l'Est. Enfin on ne saurait oublier le rôle non négligeable des quelques châteaux qui entretenaient ici et là de grands effectifs de reproducteurs.

VINGTIEME SIECLE

Le perfectionnement déjà accompli se poursuit encore d'avantage et aboutit dans le premier quart de notre siècle à l'obtention de populations mieux caractérisées ainsi qu'à la création de nouvelles races et variétés.

Des sociétés d'élevage virent le jour, conduites par des personnalités marquantes. Les réunions se multiplièrent et les concours d'animaux furent organisés dans le but d'améliorer les cheptels de reproduction. Tout ceci, à l'instar de ce qui était réalisé chez d'autres espèces et dans d'autres pays européens où le lapin était aussi apprécié tant pour son apport alimentaire ou pour sa fourrure que pour satisfaire la passion de sélectionner les animaux.

Le lapin Argenté de Champagne dont l'ancêtre fut le Riche déjà cité, attira les faveurs tant des éleveurs que des ramasseurs de peaux de la région de Troyes avant la première guerre mondiale. L'expression « avoir de belles richesses » était courante chez les vieux chineurs ramasseurs pour définir les meilleures peaux. Des créations très remarquées furent enregistrées dès cette époque. Ce fut le cas des lapins Havane et Grand Russe de J.J. **Lemarié**, qui exploita soixante ans durant un clapier d'importance près d'Evreux ; du Blanc du Bouscat, créé par P. **Dulon** en Gironde, à partir de l'Argenté de Champagne, de l'Angora et du Géant des Flandres. Madame E. **Bernhard**, châtelaine du Calvados, qui avait un clapier de près de mille sujets et plusieurs populations en sélection, créa un animal blanc aux yeux noirs, le Blanc de Hotot. J. **Dybowski** obtint, en région parisienne, un lapin dont le pelage imitait celui du chinchilla. A. **Renard**, à partir d'un peuplement de terroir dans l'Yonne, mit au point le Fauve de Bourgogne. Une mention spéciale pour le Castorrex mérite d'être faite (17) ; ce lapin au pelage velouté, qui a été isolé dans la Sarthe par l'abbé **Gillet** dans les années vingt de notre siècle, a permis ensuite l'obtention de tous les Rex de couleur variée. Cette liste non exhaustive présente d'autant plus d'intérêt que des procédés reproductifs différents (1) furent utilisés pour obtenir des races aux caractères bien déterminés non seulement quant à la pigmentation (2), mais aussi pour le pelage et pour le type.

Ce travail de perfectionnement zootechnique, qui toucha également certains autres territoires européens, engendra un mouvement d'exportation considérable vers tous les pays, y compris l'Amérique. Les Castorrex et autres Rex, après la période de mise au point, profitèrent de cette situation. Les principaux élevages, avec à leur tête, l'élevage Sainte Marthe dans la banlieue parisienne, établissement cunicole le plus important de France (10 000 sujets) avant la deuxième guerre mondiale, expédièrent ainsi nombre de géniteurs.

Un autre exemple d'exportation à partir de l'Allemagne nous est fourni par ce que J. **Sandford** (29) a appelé « l'expérience Russe ». Il s'agissait dans la décennie 1920/1930, de réaliser d'urgence d'immenses fermes d'Etat avec lapins pour nourrir, enfin secourir, des millions d'habitants d'URSS et, en même temps, les vêtir avec des fourrures ! Je passe ici sur tout ce que cela a entraîné comme investissements de toutes sortes, avec tous les rites inhérents au régime soviétique et dans un contexte d'effroyable détresse. Ce fut un exemple flagrant d'énormes mouvements d'animaux répétés.

J. **Sandford** a parlé de multiples convois par rail en provenance de Hambourg. Il se trouve que mon regretté ami F. **Joppich**, éleveur et expert de renommée mondiale en lapin, avait alors accompagné des sujets vers la Russie, par voie maritime et souvent au milieu des glaces pour aboutir à Riga, port d'accès plus facile que Leningrad. Il m'avait confié ses aventures d'alors, il y a quelques vingt ans. En 1970, il avait été invité à visiter des élevages de lapins en URSS, qui descendaient peut être de ces anciens convois.

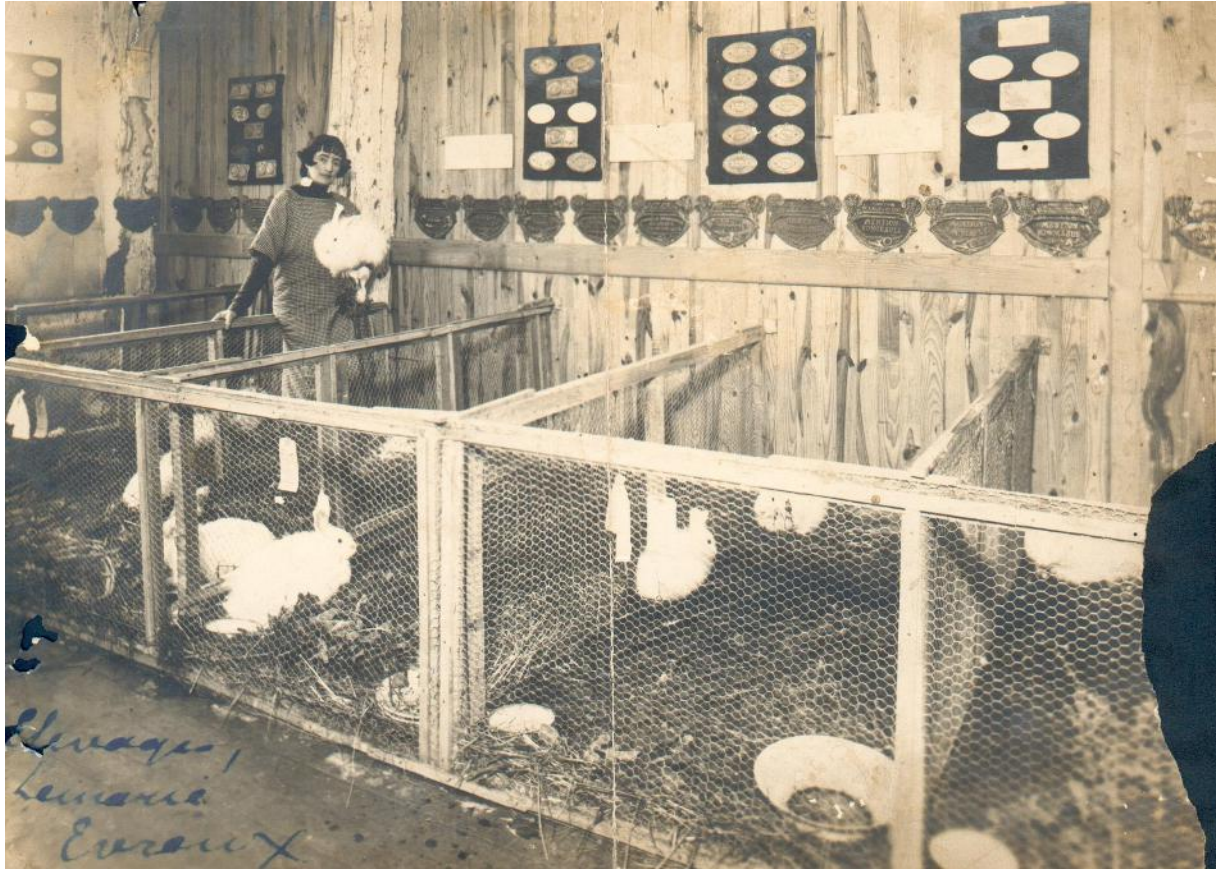
Aujourd'hui toutes les races et variétés de lapins sont répertoriées dans des livres de Standards (3). Périodiquement revus avant leur réédition, ils s'harmonisent au plan international en même temps qu'ils deviennent toujours plus éducatifs.

L'Allemagne, dont la cuniculture est extrêmement développée au niveau de l'exploitation des races, a profité de sa réunification pour constituer rapidement une organisation unique de grande vigueur. La récente présentation de lapins de race, qui a eu lieu cet hiver à Essen, alignait vingt quatre mille sujets. Quelques semaines plus tard, fin janvier 1994, s'est tenue à Lucerne la traditionnelle exposition triennale de reproducteurs lapins mâles de Suisse, qui a regroupé six mille animaux, un par éleveur. C'est dire l'importance de la cuniculture helvétique, par ailleurs fort bien organisée.

A titre indicatif, il est bon de préciser que le plus grand rassemblement de sujets de tous les temps a eu lieu à Stuttgart en 1987, avec trente six mille lapins ! Tous ces chiffres sont suffisamment éloquents pour prouver la bonne tenue actuelle de la cuniculture classique en Europe.

N'oublions pas, en effet, que l'ensemble de tous ces cheptels raciaux constituent encore aujourd'hui le fondement de tous les schémas de sélection de l'espèce utilisés dans les élevages commerciaux.

Une dernière et insidieuse question peut venir à l'esprit : la domestication du lapin, qui semble de plus en plus se situer au dix neuvième siècle (9, 33), est elle achevée ? Eu égard à la vie actuelle de l'espèce et à ce qui peut parfois s'assimiler à une sorte de marronnage, avec certaines formes de repeuplement, nous nous rallierons encore une fois à R. **Delort** (9) pour penser que la domestication demeure ici un phénomène en cours.



Jeanne Lemarié : Clapiers d'angora en 1910



Autre vue du clapier



Jeanne Lemarié : Clapiers d'angora en 1910



En 1956, Jeanne Lemarié en conversation avec Jacques Arnold.



*Friedrich Joppich et Jacques Arnold (de gauche à droite)
à Lucerne en 1967*

Le lapin 2^{ème} journée d'étude de la Société d'Ethnozootechnie 24 Novembre 2004

ND.L.R. le texte qui suit a été rédigé par Jacques ARNOLD pour être lu en son nom en introduction à la journée qu'il avait organisée mais à laquelle il n'a pas pu participer. Nous le reproduisons tel quel, sans tenir compte de légères différences survenues par la suite entre le programme de la réunion et le présent document.

Il y a maintenant près de 25 ans, Jean ROUGEOT organisait la première journée de la Société d'Ethnozootechnie consacrée au lapin. Ce fut une très instructive manifestation qui mît en vedette l'hôte du clapier.

Plusieurs thèmes majeurs y furent développés.

En commençant par une longue histoire du lapin depuis son origine, après quelques notions développées sur la systématique, Jean ROUGEOT, qui développa ce texte, a mis son auditoire en éveil sur toutes les connaissances de base qui l'accompagnaient. Parmi les présentations qui recueillirent toute l'attention de l'auditoire, la petite histoire de la découverte du comportement de la caecotrophie chez le lapin fut développée avec toute la maîtrise voulue par F. GALLOUIN et J.R. VIEILLEFOND. Plusieurs intervenants se succédèrent ensuite, sur des thèmes plus «domestiqués» concernant l'évolution et l'habitat du lapin et le ramassage des peaux de lapins. Le Docteur vétérinaire RIVE nous conta ce qu'il appela «l'affaire de la myxomatose». Le spécialiste économique, J.P. SINGUIN, de l'ITAVI, apporta une suite d'intéressants chiffres qui situaient l'importance de l'élevage du lapin en France et dans le monde. Hubert de ROCIIAMBEAU, qui était à l'époque secrétaire scientifique du Conservatoire des Animaux de Basse-cour au Ministère de l'Agriculture, sut attirer l'attention sur l'importance des races cunicoles au plan génétique. Cet exposé fut complété, par le soussigné, sur l'histoire de quelques races de lapins, et R.G. THEBAULT nous développa le thème de sa spécialité, en l'occurrence le lapin angora. Liliane BODSON, de l'Université de Liège, disserta sur le nom du lapin de garenne dans quelques langues européennes. Ce fut à nouveau J.R. VIEILLEFOND qui situa ensuite la place du lapin dans l'expression française. D. DUBOIS et Raymond PUJOL, du laboratoire d'ethnozoologie du Muséum, traitèrent du lapin dans l'art et dans la littérature à travers les âges, y compris les bandes dessinées. Le tout, accompagné d'une symbolique adaptée. En clôture de séance, François LEBAS évoquait la représentation du lapin parmi les bibelots et statuettes décoratives.

Aujourd'hui, la séance qui vous est proposée complétera nos connaissances sur le lapin avec des thèmes tout aussi variés, issus notamment de travaux de recherche qui ont occupé plusieurs décennies récentes dans divers laboratoires ou sur le terrain. Il s'agit tout d'abord de Cécile CALLOU, désormais Maître de conférences au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, qui va nous entretenir de l'apport de l'archéologie à l'étude de la domestication du lapin. Elle a étudié cet animal dans une thèse tout à fait remarquable qui vient d'être publiée dans les mémoires du Muséum de Paris (Tome 189), accompagnée de fort belles illustrations. Son travail a nécessité près de dix ans de recherches. Guillaume QUESNEY et Monique MONNEROT, du Centre de Génétique moléculaire du CNRS, nous entretiendront sur les apports de la biologie moléculaire à l'étude de la domestication. L'auteur précité a également présenté sa thèse de Doctorat en Sciences sur le lapin, accompagnée de ses nombreuses investigations dans un certain nombre de garennes ou endroits particulièrement appropriés et pas toujours soupçonnés (Centre de Saclay et divers aérodromes). Avec le président de la FFC, Jean-Jacques MENIGOZ, nous essayerons de faire ressortir un panorama général de l'évolution des races de lapins à travers le monde et en particulier en Europe. Hubert de ROCHAMBEAU traitera ensuite de l'évolution des méthodes d'amélioration génétique qui se rattachent à l'élevage rationnel de cette espèce. Le président Bernard DENIS fera enfin un retour sur certains aspects des techniques traditionnelles d'élevage. Toute la première partie de cette journée sera présidée par le Professeur Monique MONNEROT.

La deuxième partie de la journée, présidée par Jean ROUGEOT, Directeur honoraire du Laboratoire des Pelages, Toisons et fourrures de l'INRA, verra intervenir le Docteur vétérinaire Samuel BOUCHER sur l'apparition des principales maladies spécifiques du lapin et l'évolution de la médecine vétérinaire destinée à cette espèce en France. Il s'agit là, comme vous pourrez vous en rendre compte, de toute une trajectoire scientifique fort bien documentée par un grand spécialiste, chercheur praticien. Roger BELLON nous renseignera étymologi-

quement sur l'histoire des mots: du conin au lapin. Avec le Docteur Richard BLACKBOURN, nous remontons dans la profondeur des «Highlands », avec prolongement ultérieur sur la question. Raymond PUJOL, qui était Professeur au Muséum, dissertera quelque peu sur le lapin dans le folklore français. Martine VAN LIERDE épiloguera ensuite sur le lapin dans les livres destinés à la jeunesse. Pour terminer cette journée, Jean ROUGEOT nous contera quelques petites histoires autour du lapin, dont je vous laisse la surprise.

Qu'il me soit permis de remercier le Président Bernard DENIS d'avoir retenu le lapin comme thème d'une nouvelle journée de la Société d'Ethnozootecnie et de nous avoir permis d'actualiser un certain nombre de connaissances sur l'espèce.

Je voudrais souligner à cette occasion que le Président DENIS vient de recevoir le 2 Octobre 2004, au Muséum d'Histoire naturelle de Nantes, un remarquable ouvrage de 445 pages intitulé «Élevage d'hier, élevage d'aujourd'hui », comportant des mélanges d'ethnozootecnie réalisés et offerts par des élèves et de nombreux amis, sous la direction de Claude GUINTARD, Maître de conférences à l'École vétérinaire de Nantes et de son épouse Christine MAZZOLI-GUINTARD, elle-même enseignante à l'Université de Nantes. Cette manifestation d'immense sympathie pour notre Président demeure une preuve de l'attachement qui s'applique à sa personnalité si appréciée dans le monde de l'élevage. J'en profite pour y inclure la cuniculiculture tout entière et les personnes qui ont participé aujourd'hui à cette journée.

Je ne voudrais pas oublier d'évoquer, pour terminer, le souvenir du Président fondateur de la Société d'Ethnozootecnie. Raymond LAURANS, qui l'a fondée en 1971, et dont la vaste compétence, la puissante force de conviction et le grand dévouement m'ont toujours frappé. Il avait su, pendant 30 ans, rassembler un fonds documentaire précieux, réunissant une masse d'études et de renseignements mondiaux. J'y ai personnellement beaucoup appris et j'ai toujours apprécié à ses côtés la qualité d'accueil, d'écoute et de chaleur humaine. Après avoir été Directeur de la Bergerie Nationale et du Centre d'Enseignement Zootechnique de Rambouillet, il fonda ce que nous appelons l'« Ethnozootecnie » et, à ce titre, laissa une grande ouverture sur tout ce qui a trait aujourd'hui tant à la biodiversité animale qu'aux ressources génétiques qui la composent.

L'élevage du lapin au Moyen Age

(1^{ère} partie)

D'après une intervention réalisée par l'auteur lors de la journée d'étude sur l'élevage médiéval le 10 mai 1997, au Muséum d'Histoire Naturelle, organisée par la société d'Ethnozootecnie.

CUNICULTURE

N° 151, Janvier Février 2000

Pour un animalier, parler du lapin au Moyen Age, c'est, au travers des textes de l'époque et ultérieurs, le traiter en tant qu'entité biologique évoluant, durant une période millénaire, dans un environnement naturel plus ou moins contrôlé.

Les textes évoquant l'animal sont lacunaires, épars et événementiels. Ils se rapportent, dans tous les cas, à un lapin non domestiqué sur lequel l'homme cherche à exercer son pouvoir. Préalablement au parcours de l'espèce quelques rappels zoologiques sur le lapin et le lièvre, qui ont souvent partagé une existence parallèle, paraissent utiles, complétés par une représentation éthologique.

Lapin et lièvre.

Les deux espèces appartiennent à l'ordre des Lagomorphes. Malgré de nombreux traits communs, les Lagomorphes se distinguent des rongeurs par certaines particularités anatomiques et notamment par deux paires d'incisives placées l'une derrière l'autre à la mâchoire supérieure au lieu d'une seule ; un mouvement mandibulaire plus accentué transversalement et latéralement durant la mastication (écrasement et broyage des aliments par les dents jugales), que celui antéropostérieur utilisé pour l'attaque des aliments par les incisives ; aussi, un nombre de doigts différent.

Le nom taxonomique du Lapin est *Oryctolagus cuniculus* (Linné, 1758). Celui du lièvre est *Lepus europaeus*. Tous deux font partie de la famille des *Leporidae* par l'intermédiaire de la sous-famille des *Leporinae*.

Ces deux espèces ont une formule dentaire caractérisée par l'absence de canines ; des lèvres mobiles et préhensibles, la supérieure fendue verticalement (philtrum). Outre d'autres similitudes, ils produisent tous deux, deux types de fèces : les crottes dures, riches en déchets végétaux grossiers et les caecotrophes, boulettes massées humides et visqueuses, riches en protéines et bactéries, qu'ils avalent sans les mâcher à la sortie de l'anus. La caecotrophie, phénomène de nécessité vitale, permet au lapin comme au lièvre de récupérer les protéines et les vitamines synthétisées par les bactéries du caecum. Une particule alimentaire peu digestible peut ainsi faire 1, 2,3 voire 4 ou 5 passages successifs à travers le tube digestif.

D'autres différences sont signalées l'iris de l'œil du lièvre est jaunâtre tandis qu'il est brun sombre chez le lapin; l'ongle des orteils du lièvre est fendu, pas chez le lapin, et les dents du lièvre présentent une morphologie distincte (replis d'émail) de celle du lapin et il en est de même pour certaines parties du squelette: apophyses post-orbitaires, suture de l'os pariétal, apophyse transverse des vertèbres (d'après Jean ROUGEOT, 1980).

De notables différences comportementales caractérisent chaque espèce.

Caractères	Lapins	Lièvres
Chromosomes (nombre)	2n=44	2n=48
Poids et aspect	1,5 à 2 kg	3 à 5 kg corps élancé, membres postérieurs très développés
Oreilles	longueur modérée	plus longues que la tête, extrémités noires marquées
Muscles volontaires	blancs	rougeâtres
Gestation	31 jours	40 jours superfétation possible

Le lapin est un animal sédentaire, casanier, grégaire et fouisseur. Il a une vie crépusculaire et nocturne (principales périodes alimentaires). C'est un végétarien très polyphage (herbe, racines, graines).

Le terrier, de longueur plus ou moins étendue et à contours enchevêtrés, est l'habitat normal du lapin. **La rabouillère**, petit terrier où les femelles déposent leurs petits et les calfeutrent, a des dimensions beaucoup plus restreintes.

Vivant en société, l'unité de population de l'espèce est la colonie formée de familles. Les groupes familiaux sont composés d'environ deux à sept animaux comprenant les mâles dominants, les mâles subordonnés, et les mâles satellites, unité volante et complémentaire. Les femelles dominantes accaparent en priorité la rabouillère et sont accompagnées de femelles subordonnées. En période de reproduction le comportement territorial est très rigide. Les mâles se déplacent plus rapidement et plus loin que les femelles, dans un environnement toujours restreint. Comme l'a fort bien noté F. POPLIN, **le lapin est un animal domicilié**.

A l'opposé, le lièvre est vagabond, à déplacement rapide et nocturne important, solitaire, vivant en couples, polygame et cavalant sauvagement. Son site privilégié est le gîte (creux du sol, sous le couvert de broussailles, ...) où il se terre superficiellement. Il est également herbivore, granivore,...

Ces quelques remarques générales et non exhaustives sont utiles pour la compréhension de la vie des deux espèces et son interprétation historique.

Le lapin... Sa période pré médiévale

La mère patrie du lapin s'affirme désormais être l'Espagne où il fut découvert 1 000 ans avant J.C. Le long de la péninsule ibérique, il était alors répandu en tant que petit animal fouisseur rappelant le daman (*Hyrax siriacus*), petit mammifère dispersé en Syrie, Palestine, Arabie, et plus connu sous le nom de saphan ou shepan en hébreu d'où le nom d'Hisphania (Espagne), le pays des damans (i-Shephan-im) devenu pays des lapins.

Le terme *Oryctolagus* vient du grec *orukiês*, fouisseur, et *lagôs*, lièvre, susceptible d'entraîner une confusion entre les deux espèces durant un certain temps. Ce sont les Romains qui l'ont appelé Cuniculus, devenant en grec *Kounikoulos*, *Kouniklos*, tel qu'il est mentionné par l'historien POLYBE, au II^{ème} siècle avant J.C. Le vocable cuniculus a donné de nombreux dérivés dans les langues européennes jusqu'au XVI^{ème} siècle; en France con (n) in, con (n) il ou couil.

Le lapin a semblé être ignoré des auteurs grecs Xénophon et Aristote. Toutefois, CUVIER avait cru le reconnaître dans le petit lièvre de Xénophon, et Aristote mentionne assez curieusement la Hase mettant au monde des petits aveugles ! (A. SCHNAPP).

Au 1^{er} siècle avant J.C., à l'époque de César, mention est faite du lapin dans différents textes, que des Légions romaines ont trouvé abondamment en Espagne, mais qui n'a pas d'attache autochtone en Italie. C'est VARRON, qui recommande l'élevage dans des *leporaria*, enclos de grande taille destinés tant aux lièvres qu'aux lapins et d'autres espèces dites sauvages, pouvant être ainsi plus facilement capturées.

La propagation en Europe méridionale a commencé ainsi avec les Légions romaines. Les îles méditerranéennes servirent très tôt de réserve de peuplement pour le lapin. Elles étaient inaccessibles le plus souvent aux prédateurs et de surveillance aisée. Tous ces enclos naturels ou non (îles ou *leporaria*) avaient l'avantage d'une mise à disposition aisée de la viande de lapin appréciée dans la cuisine antique et de limiter les dégâts causés par l'espèce sur les cultures et jusque dans les villes.

On peut parler du début du contrôle de l'espèce par l'homme sans que l'aire de répartition de celle-ci ne subisse une réelle expansion géographique. Ce qui peut sembler paradoxal étant donné l'extrême prolificité du lapin, mais peut s'interpréter par la structure sociale précitée (groupes familiaux) jointe à la sédentarité du lapin et par sa grande sensibilité aux facteurs d'environnement: altitude, climat,...

Géographiquement, de l'Age du Bronze au V^{ème} siècle après J.C., au tout début du Moyen Age, la répartition d'*Oryctolagus cuniculus* ne change pas fondamentalement. En fait, du Pléistocène jusqu'à l'Antiquité, les lapins n'auraient occupé que l'Espagne et une étroite bande du Sud de la France, sous des conditions climatiques assez variées. Il a même été question de **foyers relictuels**, c'est à dire de zones privilégiées n'interrompant pas le cycle vital de l'espèce au cours de dures périodes climatiques (glaciation).

L'étude moléculaire de l'ADN mitochondrial du lapin, qui a d'abord pu détecter deux lignées lointainement divergentes sur du matériel ancien, l'une dite A pour le Sud-ouest de l'Espagne, y compris le Portugal, l'autre dite B dans l'Est et le Nord de l'Espagne et le Sud de la France a permis de faire ressortir une poussée du modèle B1 à l'époque du Moyen Age en France correspondant à la progression des lapins au delà du Sud primitivement occupé par l'espèce. Le rôle de l'homme dans cette migration semble indéniable.

L'origine du lapin : de part et d'autre des Pyrénées

Les travaux sur l'ADN mt du lapin ont commencé au milieu des années 80 sur des sujets en provenance de l'île de Zembra (Tunisie) et des lapins de race Fauve de Bourgogne. Ces recherches ont été menées par une équipe franco-tunisienne, de biologistes (ENNAFAA H., MONNEROT M., EL CAAKD A., et MOUNOLOU J.C) et publiées en 1987. Plus récemment, il convient de mentionner l'important travail de Ch. BIJUX DUVAL en 1992 et le rapport présenté au colloque BRG/INRA de Montpellier en 1993, par les équipes du Centre de génétique moléculaire (CNRS) et du laboratoire d'anatomie comparée du Muséum de Paris (MONNEROT M., VIGNE J.D., MOUNOLOU J.C.).

Il en ressort que deux lignées maternelle d'ADN mt ont pu être mises en évidence l'une dite A en provenance d'un site d'Andalousie (Las Lomas) et l'autre B, relevée dans d'autres régions d'Espagne ainsi qu'en France notamment. Des sous groupes ont été aussi identifiés, en particulier au sein du groupe B, lesquels caractérisent un certain nombre de sites archéologiques et que l'on trouve dans les lapins domestiques actuels.

De ces investigations qui se poursuivent et qui apportent un complément très bénéfique aux examens morphologiques pratiqués jusqu'ici, **il se dégage une conception de l'évolution de l'espèce Lapin** qui peut se résumer ainsi : à partir du pléistocène moyen jusqu'à l'Antiquité, les lapins n'auraient occupé que l'Espagne et une étroite bande du Sud de la France, sous des conditions climatiques variées. Il a même été question de « foyers relictuels », c'est-à-dire de zones privilégiées n'interrompant pas le cycle vital de l'espèce et évitant ainsi la discontinuité entre les sous-espèces.

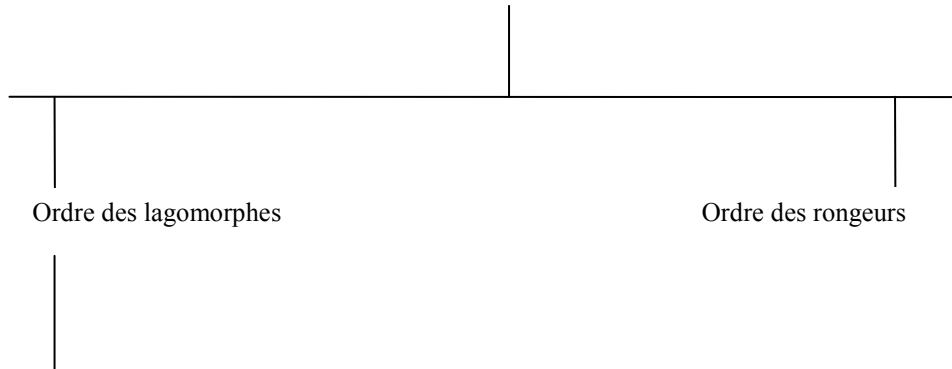
Les plus anciens restes d'*Oryctolagus cuniculus* examinés par E. DONNARD datent de Mindel pour le gisement de Montoussé (Hautes Pyrénées) et de l'interglaciaire Mindel Riss pour Le gisement de Lunel Viel (Hérault).

Il y a aussi lieu d'ajouter aux apports de la biologie moléculaire que l'île de Zembra, à plusieurs reprises inspectée par J.D. Vigne, a montré une appartenance au groupe B de l'ADN mt examiné (fossiles et sujets vivants), ce qui a quelque peu relégué le rôle des Phéniciens dans l'introduction du lapin sur cette île.

(A suivre sur notre prochain numéro)

**Position taxonomique du lapin (*Oryctolagus cuniculus*) et indication
des régions où vivent les différents lagomorphes**

CLASSE DES MAMMIFERES



Famille des Leporidae (lièvres et lapins)

⇒ Sous famille des *Paleolaginae*

Genre *Pentalagus* (Est asiatique)

Genre *Pronolagus* (Sud Est de l'Afrique)

Genre *Romerolagus* (Mexique : une seule espèce, *Romerolagus nelson*)

⇒ Sous famille des *Leporinae*

Genre ***Lepus*** (lièvres : nombreuses espèces réparties dans l'ancien et le Nouveau Monde).

Genre *Macrotolagus* (parfois considéré comme un sous genre de *Lepus*, vit en Amérique septentrionale et centrale).

Genre ***Oryctolagus*** (lapin véritable vivant en Europe et Afrique du Nord, une espèce : *Oryctolagus cuniculus* avec quelques sous espèces).

Genre ***Sylvilagus*** (lapins américains : nombreuses espèces).

Genre *Coprolagus* (lapins asiatiques).

Genre *Nesolagus* (Sumatra, une seule espèce : *Nesolagus netscheri*).

Genre *Brachylagus* (lapin pygmée vivant en Amérique du Nord).

(Extrait de « *Le lapin dans la systématique* » d'après P.P. GRASSE-Traité de zoologie, 1955.)

L'élevage du lapin au Moyen Age

(2^{ème} partie et fin)

CUNICULTURE

N° 151, Mars Avril 2000

Les différences entre le lapin et le lièvre et ses origines ont été abordées par l'auteur dans notre précédent numéro. Nous poursuivons avec son élevage au Moyen Age.

Il convient de rappeler tout d'abord que le Moyen Age a été une longue période au cours de laquelle le lapin a évolué plus ou moins heureusement.

Plusieurs civilisations s'y sont succédées et avec elles toutes les incidences économiques entraînant des changements dans les comportements humains et dans l'environnement. Dans ce contexte s'insère pour le lapin une lente diffusion marquée surtout par l'absence de peuplement continu.

Le haut Moyen Age, marqué par une civilisation de l'oral, repose sur une atonie économique avec des zones incultes, des terres délaissées où domine la forêt plus ou moins dense. Au fil des siècles, une tendance à la reprise économique et à l'organisation des domaines se manifeste avec une expansion démographique. Les défrichements s'accroissent ainsi que l'amélioration des pratiques agraires. Au milieu de ces changements, le lapin évolue par plaque profitant des initiatives seigneuriales associées au dynamisme paysan.

Après avoir franchi la Loire au IX^{ème} siècle, il est introduit par les Normands en Angleterre au XII^{ème} siècle où il est rapidement considéré comme un mets de choix. Sa propagation est assurée dans l'Essex, le Devon, le Norfolk, ... Les garennes royales du Middlesex sont aussi mentionnées. Le passage de la Vistule s'effectue aux environs du XIV^{ème} siècle. Les religieux et seigneurs allemands ont aidé à sa diffusion rapide en pays slave et en Hongrie.

Dans tous les cas, l'homme reste le principal vecteur de diffusion. La chasse, demeurant le lien propagateur entre l'homme et l'animal, est un devoir autant qu'un droit pour le seigneur. Le lapin sert à nourrir tous les habitants du domaine, les paysans participant, plus ou moins légalement, à la capture des animaux.

Durant tout le Moyen Age, le lapin s'insère au milieu des espèces à gibier à l'intérieur des parcs, plus ou moins étendus, placés sous la protection de la seigneurie. Elisabeth ZADORA RIO a fourni une intéressante description de ces endroits évoluant depuis les *forestis* de l'époque franque jusqu'aux parcs proprement dits installés sur la réserve seigneuriale.

Progressivement apparaît alors le terme *garenne* qui recouvre à la fois un aspect juridique et une structure territoriale. Le nom dérive du germanique *wardôn* signifiant garde, défense. D'où Varenne en vieux français. Il s'appliquait à un territoire réservé à certaines espèces de gibier et où les bestiaux pouvaient trouver pâture. Les lièvres et les lapins y étaient des hôtes privilégiés. Grâce aux protections établies contre les prédateurs, les ayants droit en obtenaient les produits plus aisément et plus abondamment.

Ce territoire pouvait être non clos matériellement, représentant alors une entité juridique. C'était la garenne libre ou ouverte, dite encore garenne justicière. Dans le cas contraire, enclos de murs ou de fossés d'eau, obstacles réputés infranchissables, il s'agissait de *garenne close ou forcée*.

Le droit de garenne ou *ban de garenne*, après avoir été un droit régalien, appartenait au seigneur de fief et pouvait s'exercer sur ses terres propres ou sur celles d'autrui. Il avait été établi par des titres ou possessions immémoriales ; une réserve étant faite sur le terrain vendu par le premier propriétaire. Il s'agissait donc d'une servitude opérée par le propriétaire primitif.

Le droit de garenne, appartenant donc sur un territoire au seigneur *haut justicier*, interdisait la destruction du gibier à autrui et plus spécialement aux colons ou tenanciers y habitant, voir au nouveau propriétaire seigneurial. Par contre, et au fur et à mesure des ans, d'autres personnes, qu'il s'agisse des *alleutiers* (paysans plus ou moins libres) ou du clergé, pouvaient posséder le droit de garenne.

En fonction de l'accroissement de la population et de l'avancée des défrichements, le pouvoir royal prit des

mesures conservatoires en limitant le droit de garenne. Ainsi certaines Ordonnances sont restées célèbres, telles celles de Jean LE BON du 28 décembre 1355, et du 3 mars 1356 interdisant de créer de nouvelles garennes ou d'accroître la surface des anciennes. Il en est de même pour celle de Charles VI (25 mai 1413). Dans ces Ordonnances, il était aussi précisé les espèces à prendre, lièvre, conin [lapins] et autres *menues sauvagines*.

Charles VII en 1451, François 1er en 1515 et Henri IV en 1601 étendirent la réglementation de la chasse et des garennes en supprimant des autorisations, notamment pour les roturiers.

En résumé, à partir des leporaria romaines décrites par VARRON, parcs clôturés accueillant les lièvres et les lapins ainsi que d'autres animaux tels que sangliers, chevreuils, on traverse les forestis de l'époque franque pour aboutir aux garennes, parcs gardés sous droit régalien puis seigneurial.

Matérialisation de l'habitat

Comment le lapin a-t-il pu s'insérer dans ces endroits de plus en plus protégés que sont les garennes et jusqu'où a été cette concentration animalière qui, dans certains cas, aboutit à un nombre réduit d'animaux et à un logement quasi individuel ? La cage paraît peu éloignée quand on évoque les *laurices*, fœtus arrivés à terme ou lapereaux nouveau-nés prélevés chez les Ibères, chez les Romains, enfin par les moines au Moyen Age, particulièrement durant le carême en tant que mets aquatique (sic).

Essayons donc de mieux cerner cet habitat de conception et de surface variées à l'aide des descriptions rapportées.

Il existe, plus particulièrement à partir du XIIIème siècle, dans les garennes, des structures aménagées spécialement pour favoriser l'installation et la reproduction des lapins. (E. ZADORA-RIO).

Leurs dénominations très variées concernent des buttes de terre avec les mottes à conils et les terriers; des agencements avec présence de pierre qui ont pour nom: murger à conils, chiron, « clapier construit en pierre ». L'alignement de pierres plates avait pour but d'établir des cheminements pour lapins. Les clapiers caussenards dits à pierre tournante étaient constitués de grosses pierres laissant entre elles le passage de lapins. Leur couverture de dalles, de terre, de branchage, de pierrailles laissait la possibilité de plusieurs étages.

Ch. ESTIENNE et J. LIEBAULT, dans leur traité de la Maison Rustique, paru en 1578, abordent l'utilité de l'établissement d'un clapier attenant à la garenne pour éviter le dépeuplement par *vivandiers* et *régnards* ! Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire possédant de petites loges séparées où les mères lapines procréent. Les jeunes sont lâchés dans la garenne au sevrage pour les faire redevenir sauvages. Les auteurs font un distinguo entre les grands conins à conserver en clapier et les plus petits aptes à redevenir sauvage. Nous sommes tout prêt des trois catégories dites sauvages, de garenne et de cages, établies par Olivier de SERRE, 25 ans plus tard.

On peut joindre à ces descriptifs sommaires l'isolement réalisé dans les îles pour le lapin. C'est au travers de l'île de Wright (avant 1225) que le lapin a pénétré en Angleterre. JOINVILLE rapporte, de retour de croisade en 1254, que dans l'île de Lampedouse après Chypre, ils y prirent tout plein de lapins. Le duc de MECKLENBOURG, aux environs de 1400, implanta dans une île du Lac de Scheverin des lapins. Il pourrait également être question de l'île de Clichy sous Henri III.

Au vu de tous ces aménagements de localisation pour le lapin, il faut bien admettre que, même s'il est question d'animal sauvage, le lapin examiné ci-dessus peut-être considéré comme un **animal domicilié**. (Professeur POPLIN)

=====

*Ce fut sous les règnes de Philippe Auguste et de son fils Louis VIII, au commencement du treizième siècle, que les seigneurs français commencèrent à peupler de lapins sauvages quelques contrées qu'ils désignèrent sous les noms de **varennnes**, d'où est venu celui de **garennnes**. Le nom de varennnes est resté à plusieurs bourgs, villages, ou contrées, parce qu'ils furent fondés en des lieux peuplés de lapins sauvages.*

Le but des seigneurs français, en introduisant sur leurs terres le lapin, était de multiplier le gibier à l'effet de se procurer le double plaisir de la chasse et de la table. On sait qu'à ces époques déjà reculées, les seigneurs étaient guerriers ou, chasseurs: telle était leur mission. Ils ne portaient pas le moindre intérêt à l'agriculture,

ni à l'industrie, ni au commerce. La chasse avait encore pour but d'entretenir leurs esprits belliqueux et de les endurcir à la fatigue. Ils ne connaissaient pas ou ils ne s'intéressaient pas aux ravages que les lapins sauvages pouvaient causer aux récoltes plébéiennes.

Les dévastations occasionnées par le nombre prodigieux de ces animaux qui pullulent pour ainsi dire comme des insectes, ne tardèrent pas à ruiner des contrées où ils trouvèrent les éléments favorables à leur multiplication. Dès ces époques, est déjà née une antipathie bien naturelle contre le lapin. Il en était de même pour le colombier seigneurial. Le pigeon et le lapin, malgré l'abolition des droits féodaux et la disparition de la lèpre de l'homme, leur éducation se ressent encore de la réprobation populaire dont ils furent l'objet.

*En ce qui concerne les dévastations des lapins, les représentations, la misère, les cris des paysans, n'étaient pas toujours écoutés, mais ils étaient entendus et compris d'un certain nombre. Philippe le Bel, en mourant, crut devoir à ses sujets une sorte de satisfaction, et par testament il lègue des sommes pour dédommager les laboureurs voisins des forêts royales, « **en dédommagement des pertes que leur avaient faites les lapins** ». Trente ans plus tard, Charles le Bel en fit autant.*

Les immenses pertes causées à l'agriculture par les lapins, contraignirent en quelque sorte les gouvernants d'alors à tenter des moyens d'y remédier. Les rois Philippe le Long, Jean le Bon, Charles V, rendirent vaine-ment des ordonnances par lesquelles ils abolissaient les garennes peuplées depuis quarante ans, sans en excepter celles du domaine royal; ces ordonnances donnaient congé (permission) à tout particulier d'y chasser sans amendes. On doit savoir gré à ces princes d'avoir au moins tenté d'abolir des droits aussi injustes et aussi oné-reux à notre agriculture. Ces ordonnances restèrent néanmoins sans effet parce que les seigneurs s'étaient habitués à considérer leurs garennes libres comme un droit ou une prérogative et que le paysan ne pouvait déplaire à son seigneur dont il était le justiciable et en quelque sorte la propriété.

Les ravages des lapins nés et élevés dans les garennes non closes, donnèrent l'idée, ou firent naître la nécessité des garennes closes,

Ci-dessus Extrait de MARIOT DIDIEUX 1860 « Guide de l'Éducateur de lapins », BOURDIER CA Paris

Evolution morphologique

Il semble qu'une variation dans le type et la taille se soit toujours produite, quelque peu en rapport avec le mode de vie. Il faut rappeler le terme de grand conin utilisé par Ch. ESTIENNE et J. LIEBAULT. Cette différence marquée dans la taille a été aussi mise en évidence dans l'iconographie, notamment au travers des enluminures de Gaston PHOEBUS.

Les modifications de coloration sont encore plus perceptibles. D'abord les nuances constatées dans les enluminures pour le modèle principal gris garenne, qui vont du beige sablé au gris noirâtre, se retrouvent notamment chez G. PHOEBUS. Le lapin blanc ressort dans la Madone au lapin du TITIEN (vers 1530).

C. CALLOU montre deux enluminures italiennes de la fin du XIVE siècle représentant des lapins tachetés bicolores et des lapins clairs. Dans son tableau Lapin et furets (1401), Hansslein, de HAGUENAU montre des couleurs blanches, noires, gris noirâtre, ainsi qu'une tête de lapin avec une étoile blanche. Maler TURO (1450), dans son tableau Adoration du Saint Enfant fait apparaître un lapin gris noirâtre avec un dessin de panachure plaquée (type standardique hollandais). Le Paradis terrestre., de J. da PONTE dit le BASSAN (1510-1592) situe cinq lapins dont un blanc. Piero di COSIMO sur son tableau Vénus, Mars et l'amour endormi (vers 1505) représente un tacheté décoloré (Chaplin) s'épanouissant sur l'une des déesses. Bien d'autres exemples iconographiques pourraient être cités. A ceux -ci s'ajoutent les textes d'AGRICOLA, d'ALDROVANDI, du XVIème siècle.

Sans vouloir nous immiscer dans une interprétation picturale lointaine, il nous semble que les variations d'étendue zonée pileuse ont été des expressions courantes à l'époque, avec quelques tendances panachées. Il ne faut pas oublier le modèle argenté décrit par GESSNER (1550) qui prendra ultérieurement un essor considérable Outre-Manche. La dilution colorée (bleu pour noir) et la dépigmentation totale (albinisme) ont également une existence réelle.

Tous ces types d'animaux à trait domestique procèdent du polymorphisme pigmentaire de l'espèce, et ne relèvent certainement pas de la supposée domestication.

Le lapin médiéval dans tous ses états

A partir des leporaria romaines et plus encore de la production de laurices, la domestication de l'espèce a été mise en avant.

La claustration qui a eu lieu sporadiquement et différemment, s'étendant à l'installation de garennes closes, a laissé percevoir des différences de comportements, en même temps qu'elle faisait apparaître des types singuliers dans leur morphologie. A toutes ces occasions, l'éventualité d'une domestication de l'espèce a été propulsée. En fait, la concentration plus ou moins prononcée dans des sites protégés de taille réduite a forcément engendré un effet sélectif au sein des populations et l'apparement même réduit qui en est résulté a mis en lumière certains caractères conservés à l'état latent, ce qui a pu entraîner des différences morphologiques ou comportementales.

Certes, la vie en captivité, telle qu'elle semblait exister pour pourvoir à la production des laurices ou telle qu'ESTIENNE et LIEBAULT, et plus tard Olivier de SERRE, la décrivent, a rapproché le lapin de l'animal domestique. On ne peut oublier cependant tous les aller et retour liberté captivité existant aux époques imparties et force est d'être beaucoup plus nuancé devant les faits. En outre, au Moyen Age et bien au-delà, les prélèvements de lapins pour différentes raisons: déplacement, mise en observation n'ont pu entraîner un suivi individuel, rigoureux et longtemps entretenu de reproducteurs, comme cela peut se passer depuis une centaine d'années dans les élevages de lapins dits domestiques où le tri des animaux est effectué selon des critères assez bien définis et répondant à des besoins déterminés.

L'état sauvage n'a pas non plus une absolue régularité et le marronnage constaté de tout temps oblige à une certaine prudence d'interprétation. Quand F. POPLIN parle à propos du lapin d'animal de parc, c'est sans doute le terme qui convient le mieux au lapin.

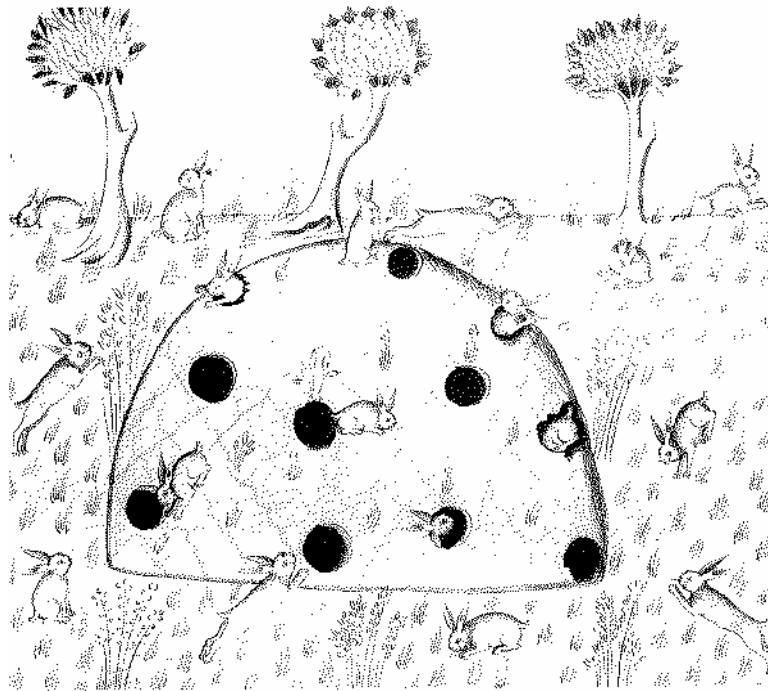
Quoi qu'il en soit, le cheminement du lapin au Moyen Age n'est qu'un aspect de son parcours, long et plus ou moins lent, à travers les âges.

Le livre de la chasse

Grand chasseur, le seigneur médiéval était aussi amateur d'ouvrages de vénerie et de fauconnerie. En Angleterre, en Italie, en Allemagne, comme en France, les livres de ce type abondent, souvent traduits et retraduits d'une langue dans l'autre, représentés chacun par de nombreux manuscrits parfois admirablement illustrés.

L'un des plus célèbres, voire le plus célèbre, est assurément le Livre de Chasse de Gaston PHOEBUS, comte de Foix, dont la vie mouvementée et la complexe personnalité ont été si bien évoquées dans les Chroniques de FROISSART.

Ce traité de vénerie est écrit de mai 1387 à 1389 par le comte de Foix Gaston III (1331/1391), dit Gaston PHOEBUS. Ce grand seigneur poète, habile politique et bon administrateur, ami et protecteur des lettres et des arts, vit entouré d'une cour fastueuse. C'est aussi un homme violent, responsable de la mort de son fils unique. Rompu aux exercices les plus brutaux, il est grand chasseur. C'est avec expérience et passion, que Gaston PHOEBUS, alors âgé de cinquante sept ans, rédige ce traité personnel et original, dans un excellent français ponctué de quelques caractères normands picards, alors que sa langue maternelle est la langue d'oc parlée à la fin du XIVème siècle dans le comté de Foix. Il y passe en revue tous les aspects de la chasse médiévale, animaux à chasser, chiens, pages, valets, et veneurs, pièges...



« Lapins dans les terriers », extrait du livre de la Chasse de Gaston Phoebus, Bibliothèque Nationale, XVe siècle.



« Chasse aux lapins avec pièges, filets et furets », extrait du livre de la Chasse de Gaston Phoebus, Bibliothèque Nationale, XVe siècle.